

Réunion de bureau du 31 janvier 2011

- M. Figeac : élection du bureau.

L. Coste présente les élus du colloque de Créon. 10 membres sont là, le quorum est atteint.

M. Figeac ; L. Coste ; E. Suire souhaitent renouveler leur mandat. B. Marnot s'est retiré en tant que trésorier adjoint, au profit de C. Carribon. S. Minvielle se maintient.

M. Figeac souligne le problème de diffusion et souhaite trouver un diffuseur, à *priori* le CID (le même que la MSHA), il faudrait que quelqu'un s'en charge. Il faudrait un responsable des ventes.

Election : contre : 0 ; abstention : 0. Adoption à l'unanimité.

- Bilan financier par E. Suire.

L'exercice est déficitaire de 3000 euros, non en raison des charges, qui sont maîtrisées, mais parce que les recettes baissent. Le mécénat de la Banque Populaire a apporté 2000 euros, mais on peine à la fidéliser. Les cotisations ne rentrent plus : sur une quarantaine, 11 ont répondu.

M. de Flaujac : "Y a-t-il eu des relances ? Il faut une relance personnalisée".

M. Figeac veut un listing précis des cotisants.

Selon E. Suire il y a cependant un espoir : la vente de la thèse de N. Champ qui devrait rapporter.

M. Figeac dit que les souscriptions sont sous-évaluées mais une partie est incluse dans les ventes. En outre, les premiers comptes-rendus ne sont pas encore parus.

S. Minvielle souligne un problème pour la déclaration de la TVA et demande à avoir le détail des ventes.

M. Boyé précise qu'en étant loi de 1901, il faut négocier directement avec le centre des impôts, la plupart du temps il y a arrangement à l'amiable.

M. de Flaujac présente le cas de sa revue qui, considérée comme article de presse, est soumise à une TVA de 2,10 %. Mais cela implique un envoi trimestriel.

- Approbation des comptes à faire à l'A.G.

Frais d'assurance : E. Suire précise que le plus souvent il ajoute une assurance séparée pour les colloques.

Politique de publication : la thèse de N. Champ se vend bien mais il n'y a pas eu d'apport initial.

L'essentiel des ventes vient des adresses fournies par N. Champ. M. Figeac insiste sur la nécessité de constituer un fichier.

Il signale la publication de la journée d'étude sur le voyage de Louis XIV. Une aide a été reçue. On pourrait envisager d'augmenter le prix de ce livre.

La thèse de J-F. Viaud sur les médecins et les pratiques médicales. Le public potentiel est là.

E. Suire propose pour les thèses d'augmenter un peu les tarifs : 35/38 euros.

M. Figeac souligne la piste d'une vente par priceminister ou amazon.

Possibilité avec la thèse d'Olivier Royon, sur la noblesse pauvre mais il y a des choses à retravailler. Il est très connu par sa société savante. L'institut E. Leroy sera à contacter (remarque de C. Marache).

S. Minvielle suggère la publication d'un livre grand public, qui attirerait un public plus large.

M. Figeac envisage de réaliser un pendant au dictionnaire historique de la Bretagne. La répartition des notices simplifierait le travail mais il faut envisager une belle publication. L'idée est retenue, d'autant plus que cela est fédérateur.

- Les congrès.

L. Coste : pour le congrès de Créon : 6 articles sont prêts ; 10 sont en cours et 4 en attente (JL. Piat ; A. Contis ; F. Lalanne ; F. Boutoulle). L. Coste envisage de les relancer et en l'absence de réponse il ne garantira pas la publication.

E. Suire : le congrès de Saintes. Plusieurs contacts ont été pris. L'université de la Rochelle donnera 500 euros. Jusqu'alors peu de réponses ont été obtenues. On envisage une relance. Le lien avec la fédération des sociétés savantes de Charente maritime tant pour les communications que pour le financement. Le tout se tiendra les 8-9 octobre 2011.

Pour le congrès de 2013. Les pourparlers se poursuivent avec Ste Foy sur les révoltes.

Pour le congrès de 2012. Deux thèmes s'étaient dégagés : sur le tourisme ou sur l'artisanat et l'industrie. Le second thème couvre toutes les périodes. Mais le choix reste ouvert. C. Marache propose "tourismes et voyages" qui élargit la perspective.

M. Figeac y voit l'avantage que C. Carribon serait porteuse (réalisation de l'argumentaire, contact avec la société...)

L'avis sera transmis à M. Taillentou. L'autre avantage est la pluridisciplinarité.

- Le site internet.

Pour S. Minvielle, un problème majeur : impossibilité de faire référencer le site sur google en raison d'une protection sur le serveur de la MSHA. A titre d'exemple, l'abonnement est de 20/30 euros par an sur 10 ans.

S. Minvielle propose de s'en occuper.

Accord donné.

Le catalogage des ouvrages est bien avancé.

- Questions diverses.

La société du Bourgeais demande son rattachement via l'entremise de M. Caro. Cela représente 30/40 membres.

M. de Flaujac demande la participation d'universitaires à la société académique d'Agen pour l'organisation d'un salon de la ruralité et des terroirs à la demande du conseil général. Il souhaiterait un numéro 2 de la revue : un recueil sur la ruralité ; jusqu'à présent : 10 communications ont été rassemblées, il en manque 5.

C. Marache souligne les problèmes des délais.

Par ailleurs, il relève l'intérêt de la table ronde de Créon et souhaiterait en conduire une semblable sur le thème du vin biologique.

La double enquête : alphabétisation et conseillers généraux avance très lentement.

M. Boyé, le 3è dimanche de janvier 2012 la société d'Arcachon fête son 40^{ème} anniversaire. Le thème retenu est : "les débuts du cinéma". On recherche un intervenant sur les débuts du cinéma en Aquitaine.

M. Figeac suggère A. Fernandez et B. Lachaise.

M. Figeac clôt la séance en insistant sur les points importants (le diffuseur, la vente par internet, la liste des sociétés...)